



APRES L'INDUSTRIE ET L'UNIVERSITÉ, C'EST AU TOUR DE F. MITTERRAND DE PASSER UN CONTRAT AVEC LE MEDEF SUR LA CULTURE...

Voici en résumé, le contenu du protocole d'accord qu'il a signé le 6 décembre avec Laurence Parisot.

La nouvelle est passée quasiment inaperçue et pourtant elle n'est pas banale. Après l'Industrie et l'Université, c'est au tour de la Culture. Et tenez-vous bien...

Frédéric Mitterrand, le ministre de la culture et de la communication a, le 6 décembre dernier, signé un protocole d'accord avec Laurence Parisot qui préside le Medef, visant à « favoriser le dialogue social entre le monde économique et le monde de la culture ».

De quoi s'agit-il pour les trois prochaines années (excusez du peu). « Etablir un diagnostic partagé sur la situation de l'économie de la culture en France, avec pour objectif d'en éclairer les enjeux en termes de compétitivité et d'attractivité ; analyser en quoi la culture peut constituer un moteur de la croissance, créateur de valeur ajoutée et d'emplois ; soutenir le mécénat culturel des entreprises ; mener chaque fois que possible des initiatives communes dans les territoires, en développant notamment les coopérations entre les MEDEF territoriaux et les DRAC ; soutenir, notamment par des actions d'information et de promotion auprès des entreprises, le futur fonds de dotation « InPAct. Initiative pour le partage culturel », dont l'idée a été lancée par le ministère de la Culture et de la Communication ». Bref, le Medef est prêt à s'occuper du monde de la Culture.

L'organisation patronale - à défaut de garantir le maintien de la note AAA délivrée par les agences de notations - après avoir revendiqué haut et fort une réforme du système éducatif en faveur de l'entrepreneuriat veut faire désormais main basse sur la Culture.

A cette fin, tous les moyens sont bons. Les deux compères - Laurence Parisot et Frédéric Mitterrand - ont en effet veillé à réaffirmer leur soutien au développement du mécénat, notamment culturel, devant les 500 entreprises (parmi lesquelles : AXA - BNP Paribas - Crédit Agricole - Dexia - GDF SUEZ - L'Oréal - LVMH - Orange- Total ...) participant à la soirée, la Charte du mécénat d'entreprise d'ADMICAL, en présence du président de l'association, Olivier Tcherniak. Chacun connaît le soutien indéfectible de Laurence Parisot pour le « candidat », non encore officiellement déclaré, qui multiplie les sommets européens pour nous faire peur et faire passer ses plans d'austérité.

Il reste que personne n'a oublié les réformes successives de N. Sarkozy sur l'audiovisuel public, la mise à mal du droit du travail, les restrictions budgétaires pour les services publics et les collectives territoriales et plus près de nous, le nouveau tour de vis sur le financement du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de l'action culturelle promis en 2012... Et pour le Medef, nous n'avons sûrement pas oublié 2003 et le coup de force sur l'assurance chômage des salariés intermittents du spectacle vivant et enregistré (les annexes 8 et 10), reconduites en 2006 au mépris du bon sens et des données statistiques.

Pour sûr, nous n'avons pas dit notre dernier mot. La Culture n'est pas à vendre !

Paris, le 14 décembre 2011

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :** son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60